

le
DENIER
de l'Église  catholique

IL Y A UNE ÉGLISE DANS MA VIE



Paroisse Saint Christophe de Javel

28 rue de la Convention - 75015 Paris
Tél. : 01 45 78 33 70

www.scjavel.net



Paris, octobre 2020,

Chère Madame, Cher Monsieur,

Notre église et son clocher, plantés au milieu de l'espace urbain, manifestent la présence dans la cité des disciples-témoins de Jésus. Ils sont, chaque jour, les ambassadeurs du Christ et manifestent leur lien à Lui par l'amour fraternel inconditionnel.

Que ce soit dans la discrétion de nos vies quotidiennes ou dans la communauté rassemblée, les paroissiens, alimentent cet amour par la célébration de la foi et des sacrements, le partage et la transmission intergénérationnels, par les rencontres.

Mais ces actions ont en commun de devoir être soutenues financièrement. Et cela, même si de nombreuses personnes engagées (baptisés, parents, consacrées) donnent gratuitement de leur temps pour construire, avec les ministres ordonnés, une communauté ancrée dans ce signe de l'amour fraternel.

Ce financement c'est le Denier de l'Eglise : une structure matérielle dévolue à une mission toute spirituelle. Ainsi, verser au Denier c'est : manifester sa reconnaissance, aider à la transmission de la foi aux jeunes générations, donner sens à son baptême...

Cette année, après la crise sanitaire du printemps, les paroisses accueilleront plus pour une aide humaine et financière qu'à l'accoutumée, et à cela nous devons pouvoir répondre présent au nom de toute la communauté chrétienne du quartier.

Merci donc de votre soutien financier qui va pouvoir manifester à tous le signe de l'amour fraternel inconditionnel du Christ.

Père Yannick ANDRE



PAROISSE

Saint Christophe de Javel

La vie de votre paroisse est celle de l'Église catholique

Votre paroisse accueille ceux qui **cherchent** une raison d'espérer, **désirent** grandir dans leur foi, **souhaitent** partager une vraie convivialité, mais aussi ceux qui **frappent** à sa porte.

Votre paroisse vit pour l'essentiel de la générosité de ceux qui la soutiennent.

Le Denier de l'Église est l'une des ressources essentielles de votre paroisse. Il représente 45% des recettes

Dans le diocèse de Paris, contrairement à ce qui se fait dans la plupart des diocèses de France, **les paroisses conservent pour elles les dons qui leur sont faits au titre du Denier de l'Église**, mais elles ont la charge de rémunérer leurs prêtres et le personnel laïc (secrétaire, comptable, organiste), d'assurer la formation des bénévoles et l'entretien des locaux.

Elles doivent être financièrement autonomes.



SI L'ÉGLISE PEUT TANT VOUS DONNER, C'EST AUSSI GRÂCE AU DENIER



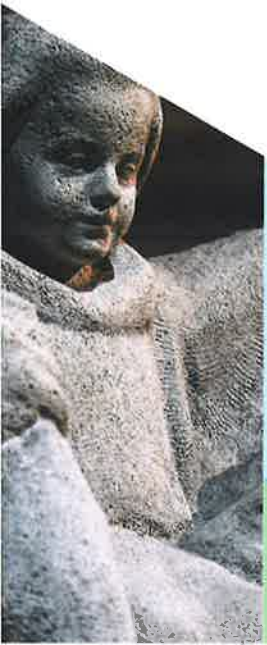
PAROISSE

Saint Christophe de Javel

La vie de votre paroisse est celle de l'Église catholique

Votre paroisse accueille ceux qui **cherchent** une raison d'espérer, **désirent** grandir dans leur foi, **souhaitent** partager une vraie convivialité, mais aussi ceux qui **frappent** à sa porte.

Votre paroisse vit pour l'essentiel de la générosité de ceux qui la soutiennent.



Le Denier de l'Église est l'une des ressources essentielles de votre paroisse. Il représente 45% des recettes

Dans le diocèse de Paris, contrairement à ce qui se fait dans la plupart des diocèses de France, **les paroisses conservent pour elles les dons qui leur sont faits au titre du Denier de l'Église**, mais elles ont la charge de rémunérer leurs prêtres et le personnel laïc (secrétaire, comptable, organiste), d'assurer la formation des bénévoles et l'entretien des locaux.

Elles doivent être financièrement autonomes.

SI L'ÉGLISE PEUT TANT VOUS DONNER, C'EST AUSSI GRÂCE AU DENIER



COMBIEN DONNER ?

Le Denier de l'Église est un geste de liberté. Ce n'est ni une aumône, ni un impôt. C'est la participation financière de catholiques responsables qui assument la mission d'évangélisation de leur Église.

Bénéficiez d'une déduction fiscale

Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 66% du montant de votre don. Faites-en profiter votre paroisse.

L'ÉGLISE RECOMMANDE DE PARTICIPER À HAUTEUR DE 1 À 2% DE VOTRE REVENU ANNUEL.

C'EST UNE AFFAIRE DE CONSCIENCE QUI CONCERNE TOUS LES CATHOLIQUES

LE DENIER DES JEUNES

A partir de 18 ans, les jeunes sont eux aussi invités à participer, en donnant par prélèvement automatique ou par carte bancaire en ligne sur le site de la paroisse ou sur jedonneaudenier.org.

Il n'est jamais trop tôt pour prendre de bonnes habitudes !

Je donne au denier sur :
www.scjavel.net

COMMENT DONNER ?

SUR INTERNET : 

Par carte bancaire.

C'est simple, rapide, efficace et totalement sécurisé

Par prélèvement automatique pour un soutien

régulier réparti sur toute l'année, à souscrire sur le site de votre paroisse, ou en utilisant le bon de soutien ci-joint. Dans ce cas munissez-vous de votre RIB (comprenant votre IBAN et votre BIC).

PAR CHÈQUE : 

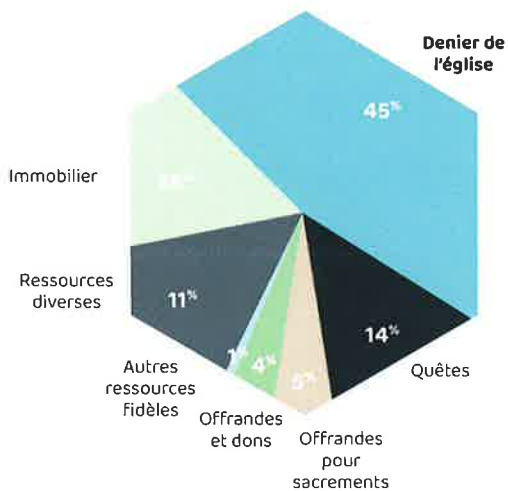
À l'ordre de la paroisse, à renvoyer à l'aide du bulletin de don et de l'enveloppe ci-jointe.

**LA VIE DE VOTRE
PAROISSE DÉPEND
DE VOUS. MERCI
DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !**



LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2019 DE VOTRE PAROISSE

▶ RECETTES



▶ DÉPENSES

